

LES INDICATEURS DE LA CONVENTION LEEM-MEDDAT

n°1	Couverture du bilan collectif Leem de GES et CO2 en nombre d'entreprises et sites y participant	
n°2	Ratio de véhicules dans le secteur éligible au bonus écologique	
n°3	Nombre de systèmes d'encouragement au système de transport collectif des salariés/au nombre de sites	
n°4	Ratio du transport matière route/fer et maritime	
n°5	Nombre de salariés ayant suivi des programmes de formation au développement durable	
n°6	Nombre de coordinateurs environnementaux mis en place / nombre de sites	
n°7	Nombre d'entreprises examinant les recommandations issues du dialogue avec leurs parties prenantes	
n°8	Nombre d'entreprises utilisant le guide de bonnes pratiques éco responsable dans le domaine de la promotion/communication élaboré par le Leem	
n°9	Mesure du taux de notoriété de l'importance de rapporter les MNU en pharmacie auprès de l'opinion française	
n°10	Nombre d'entreprises participant au programme de recherche sur les résidus médicamenteux à usage humain dans l'eau	
n°11	Nombre d'entreprises participant au programme d'éco conception des emballages	
n°12	Nombre d'entreprises participant aux travaux sur la biodiversité	
n°13	Nombre d'entreprises revendiquant l'application de la présente convention dans leur action publique	